



Assemblée des Associations Affiliées 2018

Assemblée des Associations Affiliées de la Ligue Belge Francophone de Triathlon & Duathlon (LBFTD)

Allée du Stade 3 à 5100 JAMBES

25/11/2018

Début : 09.00 Hr

Fin : 13h30 Hr

Président	Jean FICHEROULLE (JF)
Vice-Présidente	Christine MLAKAR (CM)
Secrétaire Général	Stéphane AHN (SA)
Trésorier	Robin PETRE (RP)
Présent(s)	Luis DEL SOLO (LdS) - Anne-Marie MARINI (AMM)
Absent(s) justifié(s)	Céline SIPVIN (CS) - Mégane VAN STEENWINKEL (MVS)
Invité(s)	Pascale CARO (PC) - Samuel DUQUENNE (SD) - Sylvain THIEBAUT (ST)

Au nom des membres du Conseil d'administration, le Secrétaire Général remercie les clubs présents surtout en tant qu'organisateur et présente l'ordre du jour.

Le mot du Président :

Jean Ficherouille remercie l'assemblée pour leur présence et fait remarquer que l'achat de vélos de course représente 10 % de la vente et que celle de vélos électriques représente quant à elle 45 % des ventes.

Le Secrétaire Général

Approbation du P.V. de l'Assemblée des Associations Affiliées du 26/11/2017

En concertation avec Pascale CARO, aucune remarque n'a été reçue, le PV est donc approuvé à l'unanimité.

Licence 2019

L'organisation ne sera acceptée que lorsque le club aura mis à jour ses données dans iClub et que les licences des membres du comité seront payées.

Licences 2019 valables pour les compétitions :

Internationale (né(e) en 1999 ou avant)	70 € >>	Visite médicale
Internationale 1ère affiliation	35 € >>	Visite médicale
Junior (né(e) en 2000 et 2001)	40 € >>	Visite médicale

Jeune A / B (né(e) en 2002 ... 2005)	40 € >>	Visite médicale
Jeune C (né(e) en 2006 et 2007)	20 € >>	Visite médicale
Iron Kid (né(e) en 2008 ... 2013)	15 € >>	Visite médicale

Licences 2019 NON valables pour les compétitions :

Entraînement (né(e) en 2001 ou avant) 30 € >> Visite médicale
Couverture de l'assurance UNIQUEMENT pour les entraînements
Administrative 15 €

Documents des organisations

Une organisation au calendrier LBFTD est une organisation bien assurée.

1. Les formulaires d'organisations doivent être remplis intégralement en MAJUSCULE et rentrés 5 jours avant l'AAA. Passé cette date, les demandes seront examinées et traitées par le CA de la LBFTD.
2. Prise de connaissance OBLIGATOIRE du cahier des charges organisateurs >>ANNEXE G du ROI.

Attention nouveaux formulaires 2019.

Règles des organisations

1. Le n° de licence 2019 et l'abréviation du club sont OBLIGATOIRES
2. Les classements COMPLETS (format excel) doivent nous être envoyés AU PLUS TARD 48h après l'organisation.
3. Les noms et n° de licence des bénévoles doivent nous être envoyés en même temps que les classements pour le calcul de la moyenne des points.
4. Les distances de chaque parcours doivent être respectées et vérifiées selon l'épreuve inscrite avant le départ.

Responsabilité des organisateurs

Le club organisateur est responsable de son organisation et du respect des règlements même, et surtout, s'il délègue son organisation à un tiers.

En cas de délégation à un tiers, au moins 1 membre responsable du club organisateur doit être présent lors de l'Event afin de faire respecter les règlements en vigueur.

LIGUE BELGE FRANCOPHONE DE TRIATHLON ET DUATHLON
2, Rue Fond Catebau à 1435 Mont-Saint-Guibert • secretariat@lbftd.be • www.lbftd.be

Assurance d'une épreuve reconnue - Saison 2018

Le présent document est à retourner au plus tôt à la LBFTD. (Un document par épreuve)

Je soussigné
responsable de l'épreuve intitulée
qui se déroulera à
le
m'engage à envoyer à la LBFTD secretariat@lbftd.be & calendrier@lbftd.be, au plus tard le
lendemain de mon organisation :

1. Les classements des épreuves ainsi que la liste des membres de mon club qui ont participé à l'organisation et qui ont donc droit à la moyenne des points.
2. Les résultats doivent être envoyés obligatoirement les points suivants :
- N° de licence (uniquement les 5 premiers chiffres).
- Le club : classement scratch hommes et dames combinés. Pour les Jeunes/Juniors, le classement par catégories.

La répartition : en respectant les abréviations officielles.
M12 F12 12 et 13 ans (jeunes G) M24 F24 de 24 à 39 ans (seniors)
M14 F14 14 et 15 ans (jeunes H) M40 F40 de 40 à 49 ans (vétérans A)
M16 F16 16 et 17 ans (jeunes A) M50 F50 de 50 à 59 ans (vétérans B)
M18 F18 18 et 19 ans (jeunes B) M60 F60 de 60 à 69 ans (vétérans C)
M25 F25 20, 21, 22 et 23 ans (espoirs) M70 F70 de 70 à 79 ans (vétérans D)

3. Le club : écrit avec les abréviations officielles.
3. Le nombre de bénévoles non affiliés LBFTD, le nombre de participant NON licencié par course, le nombre de participant licencié par course.

Je m'engage à payer, avant échéance, la facture dont le montant sera calculé sur base du nombre de bénévoles non licenciés à assurer (0,90 euro/bénévole), et du nombre de licences d'un jour suivant le tableau ci-dessous.

Prix des licences d'un jour à payer par les non licenciés (en plus de l'inscription pour licenciés)

Epreuve	Montant Maximum	A retourner à la LBFTD
Iron Kid	1 €	0,90 € par IK non licencié
Triathlon - Triat - etc. (petite org.)	1 €	0,90 € par non licencié
Swim & Run	7,5 € ind./15 € Eq.	3 € par non licencié/10 € par Eq.
Apollonien Jeunes - Juniors - Adhèles	5 €	1 € par non licencié
Promotions et Uclon - Tri Sports Ladies Cup	5 €	1,50 € par non licencié
Triathlon Duathlon	10 €	7,50 € par non licencié
Longues Distances	20 €	15,00 € par non licencié
Trail Distances	30 €	30 € par non licencié
Epreuves relais promotion	3 €	3,50 € par équipe
Autres épreuves relais	10 /20/40 €	7,50/15/30 € par équipe
Inter équipes	3/10/20/40 €	1,50/7,50/15/30 € par équipes

Par la signature du présent document, les responsables de l'organisation s'engagent à en respecter toutes les clauses ainsi que le cahier des charges et le règlement du circuit auquel son épreuve appartient.

Fait le Signature pour accord

RESPECTEZ LES CATEGORIES DE M12/F12 à M70/F70

RESPECTEZ L'EGALITE DES PRIMES entre F et M

Obligations envers nos partenaires



Ces logos doivent se trouver sur tous les flyers, affiches, ... et sur les sites des épreuves



Ce logo doit se trouver sur tous les flyers, affiches, ... et sur les sites des épreuves SC

PMX : demande que le logo soit correctement lisible sur le nouveau site.

Présentation du challenge ENJOY TRIATHLON (SD)

(SD) présente la commission mixité afin de transformer la Ladies Cup en « Enjoy Triathlon ». Il n'y a pas de raison de protéger le départ des dames par rapport aux hommes. Un cadeau sera remis en fin de saison et une réduction sera octroyée pour une affiliation dans un club l'année suivante. Toutefois, des précisions doivent encore être apportées.

TITAN : demande si ce n'est pas dangereux vis-à-vis des dames.

RCBT : est convaincu de la mixité mais croit qu'il serait mieux de donner l'accès aux nouveaux athlètes.

ATCC : pense qu'au niveau remise des prix, ce serait plus simple et (SD) répond qu'il n'y aura pas de classement.

Patrick MOREAU demande que le règlement soit bien connu des athlètes et qu'un arbitrage soit nécessaire.

Q3T : estime que les licenciés ne soient pas acceptés.

TRIGT : juge aussi qu'il serait à non-sens que des non licenciés qui sont bien classés, participent à ce genre de course. Il précise que sur les Championnats de Belgique, les primes ne sont pas identiques H - D. (SA) répond que le règlement sera changé en fonction.

Mise au point du calendrier 2019

OTC : le club est en attente des autorisations pour l'organisation du cross duathlon 1/4 le 23 mars 2019.

TCBM : Pas de souci pour le Run & bike le 24 mars 2019.

TTB : organisation de duathlon jeunes, kids et adultes le 5 mai 2019.

TRIGT : Pour « enjoy triathlon », ils doivent voir pour le départ natation, soit en piscine, soit en eau libre mais il y aurait 2 classements puisque 2 départs.

TITAN et WATTS : problème de date avec les 20 km de Bruxelles, il serait donc mieux de reporter l'aquathlon prévu le 12 mai au 19 mai 2019, il y aura moins d'impact.

RCBT : aquathlon le 25 mai 2019.

TO3AG : duathlon et triathlon kids à Bertrix.

ETC : absent à la réunion et aucune précision pour l'organisation de leur triathlon à Chièvres.

OTC : organisation d'un LD tout en sachant qu'un autre challenge sera organisé le 20 juin 2019.

TCDM : triathlon DS le 10 juin 2019.

PFA : S Bertozzi, en tant que président de club et arbitre, constate l'ajout de courses mais quid de l'arbitrage ?

Il propose que chaque club fournisse un arbitre, en l'occurrence 58 clubs, et les problèmes d'arbitrage seraient résolus.

TRIGT : Pas d'épreuve à Crisnée en 2019.

TA : en tant qu'athlète Handisport constate qu'il est difficile pour lui de participer ou pas à différentes épreuves, il doit se rassurer par mail avant l'inscription, il serait donc utile que ce soit indiqué. (SA) demande que les clubs mentionnent dans le calendrier si la course est accessible en chaise ou prothèse. La secrétaire du TRITR se propose de créer un logo pour Handisport pour une visibilité rapide dans le calendrier.

EUPEN : le samedi : organisation du DS + mixed relais avec changement de parcours.

Le dimanche : LD - il désire intégrer la Supercoupe pour les 2 courses.

(SA) signale que le règlement prévoit 11 candidatures et qu'il y en a déjà 12, le CA devra donc faire un choix.

WATTS : comme chaque année, à la Gileppe : championnat de Belgique. J. REDWOOD fait remarquer que les champions ne sont pas invités au podium et qu'en 2018, aucune organisation n'a respecté le règlement.

TNT : Pas de triathlon jeunes en 2019, uniquement un promo et Enjoy triathlon.

P8 : organisation le 8 septembre 2019 - à confirmer rapidement.

Les 14 et 15 septembre : SPO Mechelen

TCA : nouveau club offrant un triathlon promo.

Cette année 2 nouveaux clubs avec 2 nouvelles organisations :

TCA : Triathlon Club Andenne

TO3AG : Triathlon O3 Ardenne Gaume

Désignation des championnats de Belgique et des T3 Séries 2019

Voir calendrier

Désignation des challenges et Championnats LBFTD 2019

Voir calendrier

ATCC : demande s'il y aurait des possibilités d'inclure un cross tri dans « Enjoy triathlon » ? (SD) répond qu'il doit étudier les possibilités.

EUPEN : Pourquoi fixer année par année les Championnats de Belgique alors qu'auparavant, c'était fixer tous les 2 ans car difficile pour les sponsors. (JF) répond que ce sera rectifié.

TRIGT : demande si une D1 féminine est prévue en T3Series ? Il lui est répondu, oui selon les inscriptions.

(SA) informe que les clubs doivent être attentifs au calendrier et aux différentes organisations.

Championnats LBFTD respect du règlement !!!

Mise à l'honneur de nos aînés

Une veste technique imperméable est offerte aux 2 masters de cette année.

Votre « comité club » dans iClub

- Mettre à jour la composition de votre comité ;
- Attribuer une cotisation aux membres du comité (minimum 1 licence Inter + licence Admin pour non-compétiteur);
- Payer les licences des membres du comité pour le 01/01/2019.

Les clubs qui ne seront pas à jour :

- Ne seront pas reconnus;
- Les licences des athlètes du club ne seront pas délivrées;
- Les organisations seront retirées du calendrier.

Vos membres dans iClub

Certificats médicaux et validité

- A télécharger par le membre OU par le club;
- Les certificats doivent être conservés au sein du club pendant 3 ans (format papier ou numérique);

- Pour être valide, le club indiquera la date de validité dans la fiche du membre « Données médicales ».

Attribution d'une cotisation quand :

- Certificat téléchargé + date de validité inscrite;
- Paiement de la licence faite au club;
- Mise à jour des données du membre.

Une facture sera envoyée au club pour paiement des cotisations qui ont été activées.

Power point du Président de la CODA

Bilan 2018

Evolution de l'arbitrage et de sa commission

Evaluation de l'arbitrage saison 2018

Effectifs disponibles pour la CODA en 2018.

- CRO Nationaux (4)
 - CRO Régionaux (4+1)
 - TO Nationaux (4)
 - TO Régionaux (28)
-
- Concrètement, 28 arbitres disponibles qui doivent se partager sur les différentes épreuves avec environ 58 clubs (2 TO/club)

Mises en place CODA 2018

- Organisation et structure dans la gestion de l'arbitrage et organigramme de fonction
- Formation de deux arbitres selon les critères ITU (2 ITU Level 1)
- Organisation de trois recyclages nécessaires et validation des compétences des arbitres sur le terrain
- Centralisation des données (rapports, documents types) et activation du partage
- Synchronisation de ces données avec le secrétariat LBFTD

Organigramme CODA

ROELANDS Vincent, Président :

- Représentation de la CODA devant la LBFTD.
- Organiser et contrôler l'activité de la CODA

MOREAU Patrick, Secrétaire - Responsable des désignations et attributions des épreuves :

- Assurer les tâches administratives, la correspondance de la CODA
- Etablir les comptes rendus des réunions
- Tenir des registres et des archives
- Récolter les desideratas des arbitres en ce qui concerne les prestations sur les épreuves
- Répartir les arbitres afin de fournir le nombre requis et établir les désignations
- Informer les CRO des arbitres désignés

- Tenir le calendrier des désignations à jour
- LBFTD afin de coordonner les actions

REMY Noel, Délégué technique :

- Organiser les sessions de formations et de recyclages des arbitres
- Organiser l'évaluation des arbitres
- Conseiller les organisateurs, la LBFTD en ce qui concerne les règlements officiels
- Représenter la CODA au sein de la Commission Nationale d'Arbitrage

Anne Marie Marini - Interface CA LBFTD :

- Défendre les intérêts de la CODA au sein du CA de la LBFTD
- Faciliter les échanges et les demandes entre la CODA et la LBFTD

DEKKERS Willy - Interface 3VL :

- Charger des traductions vers la 3VL
- Relation entre les arbitres de la 3VL et LBFTD afin de coordonner les actions

Collaboration avec les organisateurs

Toutes les épreuves ont fait l'objet d'une « prospection ».

1. Contact(s) téléphonique(s) avec l'organisateur précédé de l'envoi d'un formulaire type de prospection à remplir par l'organisateur et à vérifier/compléter par le CRO en collaboration avec le CT.
2. idem 1° + déplacement(s) sur le site de l'épreuve en compagnie de l'organisateur et /ou du CT. Cela a principalement concerné cette année les CB,T3 Séries et les grosses épreuves en terme de participation ou les nouvelles.

Application progressive des Règles ITU

Nombreux participants ne lisent pas le Règlement de la LBFTD ou ne se mettent pas à jour, et ce, depuis de nombreuses années malgré les nombreuses communications des recyclages et la disponibilité des documents sur le site de la LBFTD

- Rappels à l'ordre
- Cartes
- Disqualification

Excellente collaboration avec les organisations et athlètes qui plaident pour aller dans le sens des règles ITU et réclament :

- Zone de transition propre (obligation des bacs)
- Séparer les promos des sprints car trop de différence de niveaux
- Départs différents entre les hommes et les femmes

Perspectives 2019

- Avoir une réflexion avec les clubs pour que ceux-ci comprennent qu'avec les effectifs actuels et le nombre de courses, sans nouvelles recrues, nous ne pourrions assumer toutes les épreuves

- La réduction des effectifs sur une épreuve ne permettra pas de garantir l'équité de celle-ci
- Former 2 CRO nationaux - 4 CRO Régionaux - 10 arbitres TO Régionaux
- Les arbitres réclament plus de considération compte tenu du fait qu'ils sont TO (Technical Official) et pas uniquement ARBITRE
 - Apporter notre connaissance technique tant sur le règlement que sur les dispositions pour que l'épreuve soit fluide
 - Améliorer les conseils d'installation afin « d'éviter » les infractions (visibilité, affichage, marquage, mount line, dismount, ...)
 - Etablissement de la Commission Technique Régionale

TRIGT : demande pourquoi ne pas mettre à disposition des organisateurs, un formulaire type.

PMX : depuis 2018, les arbitres sont formés et recyclés tous les ans, ils connaissent donc bien le règlement. Mais des problèmes surviennent lors de contestation dans le quart d'heure qui suit la course. Patrick MOREAU répond que les problèmes surviennent surtout de la part d'athlètes ayant 25 ans d'expérience.

TITAN : demande combien de temps dure la formation ? Patrick MOREAU répond qu'elle aura lieu en février et durera une journée. (SA) précise que le matin est réservé à la révision du règlement avec Noël REMY et l'après-midi est consacré à l'examen.

RCBT : pense que c'est la responsabilité des clubs d'informer leurs membres et que l'arbitrage est différent selon le type de course. (SA) ajoute qu'en cas de besoin d'informations supplémentaires, Noël REMY est à la disposition des clubs.

Francesco PIOVESAN précise que pour être TO national, il faut être bilingue ; en tant qu'arbitre et CRO, il demande aussi quel est le niveau de responsabilité ? (PC) répond que les arbitres sont couverts comme les athlètes et qu'une assurance supplémentaire volontariat a été demandée et toujours en attente.

Francesco PIOVESAN demande aussi quelles sont les conséquences si l'organisateur ne respecte pas le cahier des charges ? Car selon son avis, si les clubs ne le respectent pas, ils ne sont pas assurés. (SA) reprécise qu'un contact a été pris avec le courtier afin d'apporter un supplément à l'assurance. Le cahier des charges sera alors amendé.

TRIGT : déplore que les athlètes ne puissent pas entrés dans le parc à vélos avec un sac à dos et en ressortir ensuite avec le sac vidé de son contenu. Il fait aussi remarquer que lors d'une course, il n'a pas pu entrer avec son sac, que dès lors, il a tout mis dans un bac qui n'a pas été contrôlé. Patrick MOREAU répond que cette option avait été envisagée mais qu'il était remarqué à chaque course que 150 sacs traînaient dans le parc, 9 athlètes sur 10 ne respectent pas le règlement et les arbitres ne veulent pas avoir un accident à cause d'un sac qui traîne sur le passage d'un athlète. Il précise également que ces sacs vidés doivent être déposés dans la zone prévue à cet effet.

RCBT : estime que la formation et le nombre de courses à arbitrer sont lourds pour un athlète qui participe aux courses.

CCSTC : au risque de ne pas avoir le quota d'arbitres, pourquoi ne pas demander des agents arbitres comme les signaleurs ? Patrick MOREAU répond que c'est de la responsabilité de

l'organisateur. PFA demande que le président de la Ligue présente son projet au niveau de l'arbitrage et plus précisément de la sécurité. (JF) ne peut pas le présenter dans l'immédiat, un travail doit être fait avec la CODA.

TITAN : quid des frais inhérents au bénévolat en tant qu'arbitre. (SA) répond que 34,03€ sont octroyés pour la journée + 0,3573€/km parcouru.

TCBM : demande pourquoi ne pas appliquer la note de Maggie DEBLOCK ? 6000€/an. (PC) répond qu'il faut être prudent car plusieurs conditions interviennent et le règlement est basé sur les limites du SPF Finances. Elle précise aussi qu'il faut respecter les plafonds car l'impôt se calcule sur la totalité.

Points divers

Commission sécurité : les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31/12/2018.
(JF) incite les organisateurs de Supercoupe à être attentifs à cette commission.

Règlements des Challenges et Cahiers des Charges 2019

SECURITE sur les épreuves :

Pour assurer la sécurité des athlètes et des bénévoles, un renforcement des normes est nécessaire.

C'est pourquoi, en 2019, nous souhaitons ouvrir la discussion avec les organisateurs en vue de modifier les règlements grâce à la création d'une commission.

Ces nouvelles règles, qui vous seront transmises début d'année, devront être strictement appliquées pour le bien de tous.

Commission SECURITE

Cette commission sera composée :

- d'organisateur;
- de membres du CA;
- d'arbitres;
- Et toutes autres personnes qui se sentent concernées par la sécurité des athlètes, des bénévoles et des spectateurs.

Les candidatures sont à envoyer à secretariat@lbftd.be pour le 31/12/18.

Tour de table

PMX : signale que le club n'a pas toujours la capacité de venir chercher le matériel. (SA) répond qu'un arrangement peut être envisagé pour le parcours au vu de la distance.

En ce qui concerne la course de Saint-Léger, le site n'est pas bien adapté mais ils font de leur mieux.

EUPEN : 2 courses supplémentaires ont été ajoutées pour leur week-end. Le plus important est le changement du parcours vélo montant dans les Hautes fagnes.

Le relai mixte est un test pour combler le vide qui persistait entre la 1^{ère} et la 2^{ème} course.

HTT : remercie tous les organisateurs.

RMT : Organisation d'un duathlon dans le cadre du « Télévie » et feront appel à la Ligue pour obtenir la présence de Joël CLAISSE, Président de la commission duathlon qui y a participé en 2018.

RCBT : se réjouit des organisations mixtes et propose un challenge (SA) appuie la demande.

TITAN : Quid d'une compétition avec vélos électriques ? (JF) précise que les données reprises au début de la réunion étaient tout à fait informatives mais qu'il désire attirer toutefois l'attention. (SA) propose d'organiser peut-être une course dans le futur.

TA : rien à signaler.

OTC : rappelle les dates de leurs organisations le 2 juin avec le Tri de l'Eau-d'Heure.

Au vu de l'engouement, le 1^{er} juin 2019, le LD sera organisé s'ils obtiennent les différentes permissions et informe les membres de l'ouverture d'un nouveau site internet.

TCA : organisation d'un team relais mixte.

TRIGT : suite à l'envoi de remarques :

- il demande que la date de la remise des prix soit déterminée en début de saison.
- En ce qui concerne le cadeau offert aux Jeunes et aux Kids, il ne trouve pas normal que ceux-ci soient contraints de se présenter personnellement au magasin (Urbantrispport) pour l'obtenir et que dès lors, le cahier des charges n'a pas été respecté.

(SA) précise que ce sponsor a failli abandonner la Ligue et qu'un arrangement a pu être pris en urgence.

Attention voir mail pour la 2^{ème} partie supercoupe.

J. FEUILLET signale qu'il faut voir avec Ultratiming s'il est d'accord pour ces inscriptions éventuelles au vu du n° de licence qui sera manquant.

- Il n'est plus permis de demander un supplément lors d'un paiement par carte et trouve que ces frais sont importants.

SBT : rien à signaler.

TCBM : à l'issue de l'organisation de leurs 3 épreuves, le comité a décidé de verser une partie des bénéfices à « Viva for live ».

CCSTC : demande ce qu'il en est de la formation des arbitres ? Patrick MOREAU répond qu'il faut attendre 2019.

ATCC : demande à ce que le site soit accessible à tous afin de faciliter la tâche du webmaster de chaque club. (SA) répond qu'Ultratiming est ouvert à toute proposition.

Etant un défi chaque année pour les clubs pour la recherche de sponsors afin d'équiper les bénévoles d'un t-shirt, le club demande si la ligue ne pourrait pas faire concorder le matériel en vue de mettre en place des achats de masse ?

En ce qui concerne le X Terra ???? ?

TCDM : se demande s'il n'y aura pas de risque pour le LD organisé par l'OTC ?

Q3T : Quid de la candidature TO par mail ? Est-ce du ressort de la commission de sécurité ?

B4LTT : le club a un peu de mal à s'étoffer mais en revanche, possède 2 arbitres.

TRITR : les entraînements se font en piscine olympique et sont passés de 15 à 30 athlètes en 2018. Ils aimeraient organiser à nouveau le triathlon de Seraing mais déplore à nouveau la sécurité lors des départs en natation. Patrick MOREAUX répond que la CODA a des contacts avec la Fédération de sauvetage. La secrétaire du club informe que par facilité pour le club, les inscriptions au club reprennent le prix de la licence + la cotisation. Elle propose aussi qu'un forum de discussion soit créé pour tous les athlètes sur le site de la Ligue via une Dropbox.

BATIFER : invite les jeunes de 6 à 12 ans à les rejoindre - 2 sites pour les épreuves. (SA) le recommande.

TNT : au vu du nombre trop important d'inscriptions, une seule course sera organisée en 2019 reprise au calendrier. Un remerciement tout particulier à (PC) pour son travail. Des entraînements en Meuse sont organisés mais sans autorisation. Le club de Seraing a perçu un panneau autorisant la natation en Meuse à hauteur de Wanze. A cette occasion, l'OTC informe que les lundis et jeudis, des entraînements ont lieu sur le site de Falemprise.

TPA : organisation d'un trail mais ils planchent pour un triathlon en vue d'initier les membres au triathlon. Cela fonctionne, les athlètes prennent goût, ils organiseront donc un triathlon en 2020.

TCDM : veut savoir si les renégociations ont été prises avec ARENA dans le cas de l'accident avec des appareils dentaires. (PC) répond que le courtier répondra aux questions pour le 1^{er} janvier 2019.

Ils espèrent avoir une réponse pour fin janvier 2019 et remercie le CA pour l'accueil.

P8 : Cela fait 2 ans qu'un promo est organisé pour compléter le parc à vélos et constate que cela marche bien. Ils sont d'accord pour le promouvoir.

TURBO : Le triathlon d'Opprebais passe de 250 à 300 au vu du succès. Les inscriptions sont ouvertes en juin et partent très rapidement. Ils déplorent néanmoins que le jour J, il manque +/- 40 places, il serait donc utile de prévenir afin de pouvoir donner la possibilité à d'autres athlètes désireux d'y participer.

PFA : organisation d'une course cyclo mais pas de triathlon en vue.

Patrick MOREAUX à (SD) demande s'il faut prévoir, dans le calendrier 2019, des arbitres aux épreuves « Enjoy triathlon » ? (SD) répond par l'affirmative mais qu'il faut encore déterminer les limites.

BTC : organisation d'un relais avec le RCBT. Francesco PIOVESAN, en tant qu'administrateur démissionnaire, se justifie en expliquant la raison et demande que sa lettre de démission soit publiée sur le site.

TDCH : remercie (PC) et informe que le club a fourni 5 arbitres qui se sont portés volontaires et qui abordent le triathlon de façon cohérente.

(PC) rappelle aux organisateurs qu'ils doivent envoyer leurs flyers. J. FEUILLET, en tant que webmaster ajoute que ces flyers sont publiés sur le calendrier.

(LDS) enchaîne car, en tant que président de la commission des jeunes, il insiste pour recevoir les documents très rapidement car trop peu ont été reçus. La 1^{ère} organisation prend du temps pour compléter tous les documents mais les années suivantes, il suffit de changer les dates.

PCA : en tant que nouveau club, désire recevoir ces documents et (LDS) lui recommande de prendre contact avec Vincent MINOT au vu de ses formalités irréprochables.

(RP) remercie tous les participants pour leurs questions.

(AMM) n'a rien à ajouter, tout a été dit.

(CM) informe les clubs qu'elle ne se représentera pas pour un prochain mandat et sollicite les clubs pour leur éventuelle candidature lors de l'AG.

(PC) remercie les clubs pour leur présence.

(JF) remercie les clubs pour leur présence ainsi que de leur intérêt et clôture la réunion.

Pour le Conseil d'Administration,

Stéphane AHN
Secrétaire Général